

SEMESTRE 3 : enseignements							
		CM	TD	TP	ECTS	intervenants	Modalités d'évaluation
UE6	Anglais	0	10	10	1	Mutualisé avec Rennes 1	1 <sup>ère</sup> session : Contrôle continu sur 20 (avec plusieurs épreuves écrites ou orales durant le semestre) 2 <sup>ème</sup> session : écrit sur 20
UE21	Statistiques, épidémiologie, santé publique	30	30	40	4	Mutualisé avec PACES et IFSI	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
UE24	Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation	30	15	30	3	Equipe ophtalmologie Nantes	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
UE25	Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	20	70	40	6	Equipe ophtalmologie Nantes	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
UE26	Basse vision	60	30	60	6	Equipe ophtalmologie Tours	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
UE32	Communication, éducation thérapeutique	10	20	10	2	Mutualisé avec PACES et IFSI	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
	Stage		280		8	Service ophtalmologie CHU Rennes et Brest	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = Note sur 10 (2 <sup>ème</sup> session a lieu au 4 <sup>ème</sup> semestre)

SEMESTRE 4 : enseignements							
		CM	TD	TP	ECTS	intervenants	Modalités d'évaluation
UE6	Anglais	0	10	10	1	Mutualisé avec Rennes 1	1 <sup>ère</sup> session : Contrôle continu sur 20 (avec plusieurs épreuves écrites ou orales durant le semestre) 2 <sup>ème</sup> session : écrit sur 20
UE22	Pathologies neuro-ophtalmologiques	30	10	40	3	Equipe ophtalmologie Nantes	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
UE23	Prise en charge orthoptique des pathologies neuro-ophtalmologiques	30	60	50	7	Equipe ophtalmologie Rennes	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
UE27	Bilan et prise en charge de la basse vision	30	60	60	7	Equipe ophtalmologie Tours	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
UE28	Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique	2	8	15	1	Mutualisé avec PACES + IFSI	Présence aux enseignements
UE37	Diagnostic orthoptique et projet de soins	8	30	30	3	Equipe ophtalmologie Rennes	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = 45min / écrit sur 20
	stage		280		8	Service ophtalmologie CHU Rennes et Brest	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> session = Note sur 10

L'étudiant ajourné en session 1 représente en session 2 toutes les UE pour lesquelles il n'a pas obtenu une moyenne  $\geq 10/20$ .

**Obtention de la 2<sup>ème</sup> année :** - Avoir validé les stages : au vu du carnet de stage

- Avoir validé chacune des UE de l'année (pas de compensation entre les UE)

NB : Les stages de chaque semestre étant validés, une dette maximale de 2 UE est autorisée pour le passage en 3<sup>ème</sup> année

- Toutes les UE de la 1<sup>ère</sup> année validée

**Assiduité :**

- La présence aux stages est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.

- l'absence à tout examen ou contrôle continu entraîne la note 0.

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour toutes les UE ou les stages validés.